

À la banque alimentaire

Citer cet article

Fraser, P. (2023 [2020]), « À la banque alimentaire », *Sociologie Visuelle*, n° 2, Pierre Fraser et Georges Vignaux (éds.), Québec : Photo|Société, pp. 83-94.

Pierre FRASER¹

Affiliations

¹ Pierre Fraser, directeur de la revue *Sociologie Visuelle*.

Résumé. — La banque alimentaire est dans une tout autre logique que celle du marché public. Elle ne s’inscrit ni dans la mouvance de l’écologisme, ni dans celle de l’authenticité et de la rusticité, ni dans celle du mode de vie sain, ni dans celle du travail équitable, loin de là. Elle s’inscrit plutôt dans une logique de survie et non celle de la durabilité, d’entraide sociale et de bénévolat. Nous sommes ici à mille lieues de tous les grands courants hygiénistes planétaires qui travaillent et traversent la société. Il s’agit de pourvoir à un besoin aussi fondamental que celui de se nourrir.

Mots-clés. — Banque alimentaire ; photographie ; stratification sociale.

Afin de permettre au lecteur de saisir toute la portée de ce qui exposé dans cet article, nous lui suggérons de visionner ces deux vidéos.



J’ai faim...

<https://youtu.be/Ptbl0vee1zA>



Quand la faim justifie les moyens

<https://youtu.be/JCLTG1-8i1U>

Au Canada, les banques alimentaires prennent racine au début des années 1980¹⁸. Le phénomène n'est donc pas récent et informe sur des transformations et des mutations qui surviennent à cette époque dans la société canadienne. Constat intéressant, cette montée des banques alimentaires survient au même moment où le néolibéralisme commence à prendre forme et à s'implanter, où la mondialisation intéresse non seulement les entrepreneurs, mais également les politiciens qui voient dans ce modèle de nouvelles opportunités. Du début des années 1980 à venir jusqu'en 1997, le Canada a été confronté à des niveaux de pauvreté, de chômage et de sous-emploi jamais inégalés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans la foulée de ces changements, les communautés ont eu peine à trouver des mesures pour contrer cette montée de la faim et des sans-abris. Une solution s'est alors imposée : mettre sur pied des banques alimentaires en faisant appel à la générosité des citoyens, des entrepreneurs et des supermarchés. Dans le même souffle, pour venir en aide aux sans-abri de plus en plus nombreux, de nouveaux organismes communautaires sont créés et ont pignon sur rue pour héberger plusieurs d'entre eux la nuit venue. Dans un pays nordique comme le Canada, en plein hiver, il s'agit plus que d'un service essentiel. Il s'agit avant tout de compassion humaine.

▼ Bien avant la distribution, il y a tout un travail de récolte des denrées



En 1989, au Canada, plus de 1,4 million de personnes bénéficiaient d'une assistance alimentaire. En 1997, ce nombre avait doublé¹⁹. Dans le même temps, deux nouvelles expressions pour traduire cette réalité apparaissent : insécurité alimentaire et vulnérabilité nutritionnelle. Ces nouvelles expressions seront rapidement intégrées dans la novlangue des politiciens à l'aune de la tendance du *politically correct*.

Elles procureront un avantage certain à l'État en rendant plus difficile toute forme de contestation des mesures sociales qu'il prévoit mettre d'avant. Il n'est plus du tout question de la notion d'« avoir faim », mais bien de reléguer aux oubliettes ce concept beaucoup trop connoté pour le remplacer par quelque chose de mesurable. Dire qu'il y a une insécurité alimentaire permet de chiffrer des besoins et des populations. Dire qu'il y a une vulnérabilité nutritionnelle permet de quantifier ce qui est déficient dans

¹⁸ Tarasuk, V., & Eakin, J. (2018), « Food Banks and Food Insecurity: Pathways to Addressing Food Inequality in Canada », dans G. Riches, T. Silvasti & R. Walker (Éds.), *First World Hunger Revisited: Food Charity or the Right to Food?*, pp. 53-82, New York :Palgrave Macmillan.

¹⁹ Tarasuk, V., & Eakin, J. (2018), *op. cit.*

l'alimentation des personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire. Tout ça n'est pas anodin et évacue en partie, par le fait même, toute idée de critiquer les positions de l'État, car ce dernier s'appuie sur des données mesurables, d'où la mise en application de certaines politiques censées amoindrir les impacts du fait d'avoir faim. Aujourd'hui, la personne démunie n'a pas faim. Elle souffre d'insécurité alimentaire, ce qui est très différent, car un problème d'insécurité ne peut être une situation permanente, mais bien une situation ponctuelle. On ne meurt pas d'une insécurité.

Dès 1999, au Canada, certaines femmes, vivant des situations inquiétantes de pauvreté, préféraient se priver de leur propre repas pour augmenter la portion alimentaire de leurs enfants²⁰. En 2001, réagissant à cette situation, le gouvernement du Québec consentait une somme de 815 millions de dollars, répartie sur trois ans, pour lutter contre ce mal rampant, dont 100 millions dévolus à des investissements structurants devant favoriser l'émergence de nouvelles initiatives de solidarité sociale. Quinze ans plus tard, force est de constater l'échec de telles mesures, car de tous les secteurs d'activité économique de la province de Québec, celui des banques alimentaires n'a cessé de croître depuis 2001.

▼ Des bénévoles préparent des boîtes de denrées



▼ Le code barre est oblitéré pour éviter la revente



Le processus en amont au sein des banques alimentaires, là où convergent les denrées alimentaires récoltées, requiert une approche managériale exceptionnellement élaborée afin d'assurer une gestion optimale des stocks. Dans cette phase cruciale de la chaîne d'approvisionnement humanitaire, la moindre marge d'erreur est intolérable. En effet, le secteur humanitaire, autrefois caractérisé par sa souplesse et son orientation altruiste, est désormais profondément influencé par les impératifs d'une gestion méthodique, d'une rigueur professionnelle et d'une définition minutieuse des objectifs, et cette évolution reflète inévitablement une adaptation incontournable à une réalité où les ressources doivent être gérées

²⁰ Tarasuk, V., & Eakin, J. (2018), *op. cit.*

avec une précision presque commerciale pour répondre aux besoins croissants et complexes.

En fait, les normes opérantes dans le secteur commercial ont transcendé leurs frontières traditionnelles pour modeler les pratiques des organisations humanitaires. Cette infiltration des méthodes commerciales dans le domaine humanitaire témoigne de l'accent mis sur l'efficacité et la performance, puisque les contraintes budgétaires et les pressions pour obtenir des résultats tangibles ont poussé les acteurs humanitaires à adopter une mentalité empruntée à l'entreprise où une influence conjuguée avec la pression de maximiser les ressources limitées a engendré une transformation profonde dans la manière dont les associations humanitaires opèrent et prennent des décisions.

Il ne faut pas également occulter le fait que cette orientation vers la gestion axée sur les résultats n'est pas sans contradictions. Les associations humanitaires, qui ont traditionnellement reposé sur des valeurs de fraternité et de bénévolat, se trouvent souvent devant un dilemme, car les valeurs profondes qui les animent peuvent être en conflit avec l'impératif de performance rigoureuse. La tension entre ces deux pôles, entre l'humanitarisme altruiste et la rationalisation pragmatique, est susceptible d'engendrer des défis internes et éthiques, à savoir la préservation de l'âme humanitaire tout en garantissant une gestion efficiente constitue un équilibre complexe à maintenir. S'agit-il pour autant là d'un faux débat articulé autour de la soi-disant grandeur de la mission humanitaire ? La question mérite d'être posée.

▼ Une boîte typique de denrées alimentaires



L'une des particularités des boîtes déjà préparées par les bénévoles, c'est qu'elles ne répondent pas toujours aux recommandations de base du *Guide alimentaire canadien*. Par exemple, la photo ci-dessus rend bien compte de cet état de fait, alors que l'on retrouve dans celle-ci une bouteille de sirop de maïs, une canne de sauce à pizza, deux pots de beurre d'arachide, une canne de soupe au poulet, une boîte de céréales Corn Flakes, un flacon de vinaigrette. Juste après la prise de cette photo, la bénévole déposait deux paquets de pâtes alimentaires : spaghetti et macaroni. Ce qui se trouve dans cette boîte appelle d'autres réalités alimentaires et économiques sous-jacentes qui ne sont pas à négliger lors de la préparation de boîtes dédiées à des gens défavorisés :

- Premièrement, la canne de sauce à pizza implique que la personne qui recevra cette boîte devra confectionner une pizza, c'est-à-dire pétrir la pâte ou en utiliser une déjà préparée, acheter du fromage, des charcuteries (pepperoni, salami) et des légumes (poivrons, champignons, tomates). A-t-elle les moyens de se procurer ces produits ? Autrement, elle pourrait utiliser la sauce à pizza pour les pâtes alimentaires qui ont été déposées dans la boîte.
- Deuxièmement, le flacon de vinaigrette suggère que la personne dispose des légumes appropriés pour confectionner une salade et a-t-elle les moyens de se procurer ces produits à prix abordable ?
- Troisièmement, qu'est-il possible de faire avec une bouteille de sirop de maïs, sinon s'en servir pour préparer des desserts ou comme ajout à des mets sucrés déjà existants ?
- Quatrièmement, ce que contient une boîte est rarement approprié aux besoins et goûts de celui ou celle à qui elle est destinée, d'où la fréquentation de banques alimentaires qui, sans pourtant inclure des choix plus diversifiés, permettent de choisir ce que l'on désire.

L'organisation de l'espace et des produits

La banque alimentaire, tout comme le marché public, est confrontée à une contrainte unificatrice, c'est-à-dire faciliter l'accessibilité des produits disponibles gratuitement, mais une distinction essentielle émerge entre ces deux contextes, engendrant des implications significatives : alors que les commerçants des marchés publics déploient ingénieusement des stratégies de mise en valeur de leurs marchandises pour attirer les consommateurs, la banque alimentaire est affranchie de cette dimension de la transaction commerciale. Dans cette sphère d'aide humanitaire, les produits sont agencés sans ordre apparent sur des tables alignées de manière consécutive. On y constatera qu'un processus similaire à celui observé dans les cafétérias est instauré, où les bénéficiaires ont la liberté de se servir parmi une sélection souvent restreinte de produits, mais la distinction primordiale réside dans la nature du contexte opérationnel : les commerçants du marché public œuvrent dans un environnement concurrentiel, où la concurrence entre les produits et les vendeurs incite à la présentation créative et à la promotion qui les pousse à adopter des approches visuelles et marketing pour susciter l'intérêt des clients potentiels. En revanche, la banque

alimentaire, en tant qu'entité caritative, n'est pas contrainte par cet impératif concurrentiel, car son objectif central est de fournir des denrées alimentaires aux personnes dans le besoin, sans la nécessité d'attirer les bénéficiaires par des artifices de présentation. Concrètement, si l'agencement désordonné des produits sur les tables de la banque alimentaire reflète son engagement à faciliter l'accès sans discrimination, et malgré son apparente simplicité, elle garantit une distribution rapide et efficace des denrées, tout en évitant une utilisation excessive de ressources pour des considérations esthétiques qui ne sont pas alignées avec les objectifs humanitaires de l'organisation.

▼ Les tables, disposées en rectangle, permettent de réguler le flux des bénéficiaires qui se serviront



Portez une attention toute particulière à l'aménagement du local de cette banque alimentaire. Comme il s'agit de l'entrepôt d'un ancien commerce de produits sanitaires, les lieux sont restés en l'état. Aucun aménagement particulier n'y a été fait pour agrémenter l'espace, sans compter que, en dehors du jeudi de chaque semaine, cette portion de l'entrepôt est dédiée au transit des marchandises livrées. Ce n'est que le jeudi matin venu que l'espace est réorganisé de façon à accueillir les bénéficiaires de 13 h jusqu'à 17 h. En somme, l'apparence générale des lieux ne paie pas de mine. D'une part, le côté léché d'un marché public pour séduire une clientèle qui a de l'argent à dépenser, d'autre part, le côté banal et ordinaire d'une banque alimentaire pour simplement distribuer des denrées alimentaires et

autres produits de toutes sortes. Il ne faut surtout pas voir là une logique binaire, mais bien la mise en opposition de deux aménagements dont la finalité est la même, à savoir nourrir des gens, et qui se situent dans une logique commerciale différente.

▼ Les produits sont présentés pêle-mêle



Les photos précédentes révèlent aussi une autre logique qui est la même qui prévaut autant pour les commerçants du marché public, que d'une épicerie, que d'un supermarché ou d'une banque alimentaire : l'approvisionnement des produits (achat, dons, collecte) ; le transport des denrées à différents stades d'acheminement, par des prestataires ou les associations caritatives elles-mêmes ; l'entreposage des denrées ; la manutention et la préparation des commandes et des lots à distribuer ; la distribution des produits alimentaires aux bénéficiaires par les organismes caritatifs. Pour une banque alimentaire, le défi est d'autant plus grand, car la plupart de ces étapes sont assurées par des bénévoles, et surtout par le fait que, par la variété des produits distribués (épicerie, surgelés, réfrigérés), et notamment leur caractère périssable, voire parfois très périssable des produits, et par la nature même du public qui bénéficie de l'aide alimentaire, il est indispensable d'assurer la sécurité des aliments à chaque étape de la filière. Autrement dit, la banque alimentaire ne peut se soustraire à l'exigence de salubrité des aliments. La logique de présentation des produits, dans une banque alimentaire, n'a pas à s'inscrire dans une démarche commerciale de mise en

valeur de ceux-ci. Au sein d'une banque alimentaire, le bénéficiaire ne s'engage pas dans une démarche d'achat en fonction de ses goûts personnels ; son objectif premier est de répondre à un besoin fondamental, à savoir celui de se nourrir. Il est incontestable que le bénéficiaire dispose de la faculté de sélectionner les produits qu'il préfère consommer, mais cette faculté se voit intrinsèquement restreinte par la gamme restreinte de produits disponibles à disposition.

Étant donné que l'essence même d'une banque alimentaire réside dans sa mission altruiste de fournir un secours nutritionnel aux individus en situation de précarité, la démarche n'est pas guidée par les motivations de choix ou de préférences personnelles, mais par la nécessité fondamentale de subsistance. En opposition au processus de consommation classique où l'acheteur opère un choix en fonction de ses désirs et de ses besoins, le bénéficiaire d'une banque alimentaire se trouve dans une position différente : le critère primordial est la satisfaction d'un besoin élémentaire, ce qui change radicalement la perspective de l'acte de sélection. De là, il importe de souligner que, bien que la liberté de choix soit préservée à un certain degré, elle est restreinte par la disponibilité des produits offerts où la sélection, dans ce contexte, est déterminée par l'assortiment restreint des denrées alimentaires disponibles au sein de la banque alimentaire. En conséquence, le choix du bénéficiaire est conditionné non seulement par ses préférences individuelles, mais également par la gamme de produits qui lui est présentée.

Cette limitation dans le choix des produits peut susciter des réflexions plus profondes sur les concepts de dignité et de respect envers les bénéficiaires. D'une part, elle soulève la question de la dignité intrinsèque de l'individu en situation de précarité, en ce sens qu'il peut ne pas avoir la même marge de manœuvre pour choisir sa nourriture que d'autres de moyens financiers plus conséquents. D'autre part, elle interroge la manière dont les organisations humanitaires et la société dans son ensemble abordent la question de l'équité alimentaire et de l'accès aux ressources essentielles. Comme le souligne fort bien un bénéficiaire : « *On prend ce qu'il y a et on fait pas trop la fine gueule...* ».

Les bénévoles et les bénéficiaires

Dans une banque alimentaire, pas de vendeurs, que des bénévoles qui acceptent de rendre service. Il est aussi intéressant de noter les oppositions de langage en fonction du lieu : marché public/banque alimentaire ; client/bénéficiaire ; vendeur/bénévole. Tout comme le vendeur dans un marché public, le bénévole est avant tout dans une démarche de proximité avec le bénéficiaire. Et cette démarche de proximité, sur le plan de l'organisation de l'espace, est exactement la même que pour celle du marché public : les produits offerts sont directement accessibles au bénéficiaire ; il y a moins d'un mètre qui sépare le bénéficiaire du bénévole.

▼ Une bénévole dépose des oignons dans le sac d'une bénéficiaire



À travers toutes ces expériences de solidarité, comme le soulignait déjà en 1997 l'équipe de recherche de la sociologue Jennifer Beeman²¹, souvent, des personnes œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire se demandent si une telle intervention n'entraîne pas une dépendance chez les usagers lorsqu'il ne s'agit plus d'un dépannage d'urgence, mais plutôt d'une pratique régulière pour pallier le

manque de revenu. On sait qu'une forte majorité, plus de 88 %, des usagers des services de dépannage vivent dans la grande pauvreté (revenu inférieur de 50 % au seuil de faible revenu tel que le définit Statistique Canada) ou dans la marginalité (revenu compris entre 50 % et 75 % du seuil de faible revenu) et qu'à peu près 75 % des usagers sont bénéficiaires de l'aide sociale. De plus, les demandes pour l'aide alimentaire augmentent sans cesse, et les intervenants et bénévoles font face à des situations qui s'alourdissent et pour lesquelles ils ne sont pas préparés. En ce sens, le directeur général de *La Bouchée Généreuse*, Pierre Gravel, pose un sombre constat : « *On devrait pas exister. On récupère, on fait des pieds et des mains pour obtenir des denrées alimentaires. On organise chaque jeudi la journée de distribution. Parfois, j'ai l'impression qu'on remplace l'État. Il y a un an, on avait 325 personnes. Aujourd'hui on a 750 bénéficiaires chaque jeudi... C'est pas drôle là... On est en train de devenir une institution...* ».

▼ Des bénévoles au travail servent et décrivent les produits



D'un strict point de vue linguistique, les mots *bénévole* et *bénéficiaire* relèvent du même préfixe latin *bene* (bien). Le suffixe du premier, *bénévole*, *vole* (vouloir), désigne l'idée de vouloir le bien. Le suffixe du second, *bénéficiaire*, *facere* (faire) est un « bien fait ». En un certain sens, le *bénévole* et le *bénéficiaire* sont dans une logique qui les unit irrémédiablement. Cette logique n'existe pas entre vendeur (du latin

²¹ Beeman, J., Panet-Raymond, J., Racine, S., et als. (1997), « Les groupes d'aide alimentaire pour les personnes défavorisées : lieux de sociabilité ou de gestion de la pauvreté ? », dans *La pauvreté en mutation*, Cahiers de recherche sociologique, n° 29, pp. 43–58.

vendere : vendre, trafiquer, faire valoir, vanter, louer, recommander) et acheteur (du latin populaire *captare* : chercher à prendre). Elle se situe plutôt dans une logique d'opposition. Le premier fait valoir ses produits, le second cherche à prendre ce que le premier offre, en échange d'un montant d'argent. Le bénévole, pour sa part, offre quelque chose pour faire du bien, sans aucune attente en retour, alors que le bénéficiaire accepte ce qui lui est généreusement offert.

▼ Des denrées offertes par de « généreux donateurs »



Cette photo est particulièrement éloquent à ce sujet. Au sein d'une banque alimentaire, le bénéficiaire, désignant celui qui reçoit des provisions fournies par des donateurs fréquemment qualifiés de « généreux donateurs », se retrouve généralement confronté à une offre relativement restreinte et parfois en désaccord avec ses propres pratiques alimentaires. L'exemple concret illustre la

complexité de cette situation : dans les contenants en plastique noir, divers produits sont présentés, notamment de la mousse d'huître, des carottes finement tranchées, des plats préparés qui, généralement, approchent de leur date de péremption et nécessitent donc une consommation dans les 48 heures qui suivent. Sur les tables, se trouvent des pâtés de campagne, des petits pains fourrés au jambon haché ou au poulet, des muffins, des fruits et des produits surgelés. Cette variété est agrémentée de libellés « santé », telles que l'houmous et de petits plats végétariens à base de quinoa, de riz sauvage et de légumes, tant communs qu'exotiques. Certes, une certaine gamme de produits de base est également disponible, mais le fil conducteur qui émerge de cette offre réside dans le défi d'atteindre une alimentation équilibrée. Un autre aspect intrigant réside dans l'absence, lors de cette prise de photos, de produits tels que croustilles, friandises et biscuits.

Au cœur de cette dynamique alimentaire, se trouve une tension entre l'offre disponible et les préférences nutritionnelles individuelles : alors que la banque alimentaire s'efforce de fournir une assistance alimentaire essentielle, la diversité des produits disponibles peut créer un dilemme pour les bénéficiaires. En effet, le contraste entre les produits tels que l'houmous, qui peuvent sembler inhabituels dans le contexte de l'assistance alimentaire, et les options plus courantes telles que les légumes et les fruits, reflète une juxtaposition d'articles qui peuvent ne pas nécessairement correspondre aux habitudes alimentaires ou aux

restrictions diététiques des bénéficiaires. Pour sa part, le mélange de plats préparés en fin de durée de conservation expose les bénéficiaires à des choix urgents pour éviter le gaspillage alimentaire, et cette situation met bien en évidence les défis pratiques auxquels les bénéficiaires peuvent être confrontés lorsqu'ils tentent de consommer ces denrées dans un délai limité.

Le lecteur aura peut-être remarqué l'omission, intentionnelle ou non, de produits moins nutritifs tels que les croustilles, les friandises et les biscuits, qui peut être interprétée comme une application discrète du concept de *nudging* ou coup de pouce en matière de choix alimentaires. En fait, le nudging, en tant que concept de psychologie comportementale et d'économie comportementale, vise à influencer les comportements des individus de manière subtile et non coercitive, en les orientant vers des décisions considérées comme bénéfiques pour leur bien-être. Dans ce contexte, l'absence intentionnelle ou non de produits moins nutritifs peut être perçue comme une tentative subtile de guider les choix alimentaires des bénéficiaires vers des options plus saines. En éliminant les options moins nutritives, la banque alimentaire crée ainsi un environnement où les choix prédominants sont intrinsèquement plus favorables sur le plan nutritionnel.

Cependant, cette approche soulève des considérations importantes liées à l'autonomie et à la liberté de choix des bénéficiaires, car bien que l'intention de promouvoir des choix alimentaires plus sains puisse être louable, elle peut également susciter des préoccupations quant à la capacité des bénéficiaires de prendre des décisions éclairées et autonomes. En restreignant discrètement les options moins nutritives, la banque alimentaire pourrait être perçue comme limitant la diversité des choix alimentaires et enfreignant la liberté de décision des bénéficiaires en matière de consommation. En fait, une réflexion équilibrée sur l'application du *nudging* au sein des banques alimentaires nécessiterait de prendre en compte les motivations sous-jacentes, les objectifs et les impacts sur les bénéficiaires. Si les bénéfices potentiels d'une approche de type *nudge* comprennent généralement une amélioration globale de la santé des bénéficiaires et une promotion de choix plus sains, il n'en reste pas moins qu'il est crucial de garantir que les bénéficiaires conservent leur autonomie et leur capacité à faire des choix conformes à leurs préférences et à leurs besoins individuels.

En résumé, l'éventail des produits offerts au sein des banques alimentaires met en lumière des dilemmes complexes associés à l'équilibre entre les besoins nutritionnels, les préférences individuelles et les contraintes opérationnelles. Si les considérations de durabilité, de santé et de respect de la dignité des bénéficiaires sont étroitement entrelacées dans cette dynamique, posant ainsi des questions essentielles pour les politiques de distribution alimentaire au sein de ces organisations humanitaires, cela conduit forcément à considérer le fait qu'il existe deux types de société : l'une, invisible, qu'on ne voit pas et qu'on ne veut surtout pas voir, c'est-à-dire celle de la faim et de l'humiliation dont les rangs croissent au

rythme de 3 à 4 % chaque année, et l'autre, celle que l'on voit chaque jour et qui cache merveilleusement bien la première. Au cœur de cette société prospère, un paradoxe émerge inévitablement, mettant en exergue la complexité des enjeux socio-économiques. Au sein de cette toile tissée de progrès, des individus croulent sous le poids de dettes, une réalité contrariée par les discours rassurants énoncés par les politiciens. Ces émissaires du pouvoir politique affirment que tout va pour le mieux, mais ajoutent que pour optimiser davantage cette situation, des mesures d'austérité doivent être prises dans des sphères déjà éprouvées et vulnérables. Dans ce dilemme, les couches les plus précaires de la société sont laissées pour compte, se retrouvant ainsi dans une situation où l'accès à un besoin fondamental aussi primordial que celui de se nourrir est en péril. Ce sont là les défis auxquels certains de nos concitoyens, au sein de pays développés, sont inévitablement confrontés.

▼ Ne choisir que ce qui est disponible



▼ Liberté de choisir ce qui est disponible

